



COMMUNE DE VOLESVRES CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu Séance du Lundi 20 juin 2022 à 20h00

L'an deux mil vingt-deux, et le vingt du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la salle des mariages sous la présidence de M. Richard PERRIER, Maire, en vertu d'une convocation en date du treize juin 2022.

Présents : Mmes Martine COUEGNAS, Sandra CHAPEY, Marie-Claire THEREAU, Marie-Laure PETIT-MENTEUR et Gaelle GORDAT

Mrs Alain DEROCHE, Jean-Noël DUCRET, Richard PERRIER, David PIERRE, Jean-Baptiste ROUX et Gilles MICHEL

Absents avec excuses : Mmes Sandrine COMTE-LATHUILIERE, et Mrs Guillaume ALLOIN, Julien NARBOUX

Mme Sandra CHAPEY est désignée comme secrétaire de séance.

1. Compte-rendu de la séance du 11 mai 2022

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 11 mai 2022.

2. Lotissement SAINFOIN Phase 2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'appel d'offres pour l'extension du Lotissement le Sainfoin a été lancé ce jour.

Les offres seront à déposer avant le 12 juillet à 12h sur la plateforme <https://marches.ternum-bfc.fr/>.

3. Délibération Ligne de Trésorerie

Monsieur le Maire rappelle que pour faire face au paiement des différentes factures pour la viabilisation de la tranche 2 du lotissement sainfoin, la commune de Volesvres doit ouvrir une ligne de trésorerie pour un montant de 300 000€ auprès du Crédit Mutuel du Sud Est.

Le Conseil Municipal de Volesvres, après avoir pris connaissance en tous ses termes du projet de l'ouverture de la ligne de trésorerie établi par le Crédit Mutuel, et après en avoir délibéré, approuve l'ouverture de la ligne de trésorerie à l'unanimité des membres présents.

4. Travaux Sydesl

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de travaux d'éclairage public "Raccordement lotissement communal SAINFOIN 2ème tranche » transmis au SYDESL par ENEDIS-ARE sous le numéro 590096-TRVXELECC-1 et indiquant un coût total de travaux d'un montant de 32 600,00 € HT.

Le coût résiduel d'environ 19 560 € H.T. sera à la charge de la commune, sauf mention contraire sur les Certificats ou Autorisations d'Urbanismes.

Par ailleurs, le montant des travaux d'éclairage public serait d'environ 23 000 € H.T. Le coût restant à la charge de la commune serait d'environ 18 500 € H.T.

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents accepte le projet.

5. Camping TPE

Monsieur le Maire donne parole à Mme Martine COUEGNAS concernant la mise en place du terminal de paiement par carte bleu au camping municipal.

Plusieurs démarches ont été effectuées en amont pour la création d'un compte bancaire qui réceptionnera les paiements par CB et les transféra sur le compte de la Mairie à la perception ensuite. Nous avons pris attache auprès de Mme LOPEZ, perceptrice à la SCG de Charolais-Brionnais et à la DGFIP de Mâcon.

Plusieurs entreprises de location ou de vente de TPE ont été contacté :

- La société Orange proposait la vente du terminal au prix de 99,00€ TTC et un abonnement de 14,99 € par mois et des frais de transactions par opération ;
- La société VERIFONE qui propose des TPE en location temporaire, 110 € par mois pour 3 mois, sans frais supplémentaire.

Après réflexion du conseil, Mme COUEGNAS sera en charge de procéder à la gestion et à la mise en place du TPE par la société VERIFONE.

6. Bâtiments communaux

Monsieur le Maire et les membres de la commission bâtiments ont fait la visite de l'ensemble des biens communaux :

- ❖ **L'Auberge Volobrigaise** : le restaurant est à louer. Cependant, des travaux de rafraîchissement sont à prévoir. Il reste encore le devenir de la partie au-dessus du restaurant. Des propositions sont à l'étude.
- ❖ **L'église** : des travaux sont à prévoir à l'église, il y a de l'humidité, les vitraux ne sont pas étanches et il y a des traces de salpêtre.
- ❖ **La grande salle des fêtes** : des travaux de rafraîchissement sont à prévoir ; les radiateurs consomment énormément, il est envisagé de les changer. L'entreprise THEVENET est intervenue sur le lave-vaisselle, car il y avait un souci d'évacuation. Ils l'ont débouché.
- ❖ **Cimetière** : Pour rappel, l'entreprise DUCAROUGE retenue pour les travaux en Mai 2021, reconnaît son manque de disponibilité et avait accepté qu'un nouvel appel d'offre est lieu. Monsieur Ducret Jean-Noël a effectué les démarches auprès de l'entreprise DEVILLARD à Saint-Yan. Le devis est de 5 583.33 € H.T.

7. Licence Taxi

L'ADS est parti pour avis à la Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône, nous sommes en attente du retour.

8. Question Diverses

Assemblée générale : Mme COUEGNAS fait le compte-rendu des assemblées générales de l'ADMR et de l'espace socio cultures auxquelles elle a participé.

Jury d'assise : nous avons eu un juré d'assis tiré au sort dans la commune Mme Lisa BEAUDET, cela ne s'était pas produit depuis longtemps.

Fibre : la fibre a été installé à la Mairie, des améliorations sont constatées.

Ordures Ménagères : Le 07 Juin, la communauté de communes Le Grand Charolais a tenu une réunion d'information au sujet des ordures ménagères.

Le coût de traitement des ordures à enfouir (les déchets mis dans les bacs gris) est de plus en plus élevé, déjà la facture du mois d'août aura une évolution de 20% supplémentaire.

Et celle-ci va continuer d'évoluer. Il est donc impératif de réduire au maximum le volume de ces déchets en ne mettant pas de verre, pas de textiles et pas de biodéchets.

Afin de faciliter ce tri, la Comcom commercialise des bacs de compost avec un petit seau pour la somme modique de 20€.

Pour réserver, le bac, il suffit soit d'appeler la Comcom au 09 71 16 95 92 soit se connecter sur le site: https://legrandcharolais.webusager.fr/GRANDCHAROLAIS/pages/p_connexion.aspx

Afin de ne pas pénaliser les personnes réalisant correctement le tri de leurs déchets, une réflexion est en cours pour une facturation individuelle dans les prochaines années.

Carte d'identité et passeport : Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'actuellement les délais de prise de rendez-vous pour la délivrance des cartes d'identité et des passeports sont importants.

Lors de la réunion du jeudi 2 juin dernier, organisée par la Mairie de Paray-le-Monial et en présence de Monsieur le Sous-Préfet, relative à l'accompagnement des administrés en vue d'aider à réduire les délais de délivrance des titres.

Il s'agit surtout d'aider les administrés à constituer un dossier complet et correct avant qu'ils se rendent dans une commune équipée d'une station de recueil des demandes de titre.

Le secrétariat reste à votre disposition pour vous aider dans vos démarches aux horaires d'ouvertures.

Cérémonie des vœux : Suite à l'annulation pour cause de Covid, des deux dernières cérémonies des vœux, nous aurons le plaisir de vous convier le vendredi 16 septembre à 19h30 à la salle des fêtes sur le thème « Pas de vœux de bonne année, mais des vœux pour la rentrée. »

Ce sera l'occasion de rencontrer la nouvelle équipe municipale, les nouveaux habitants de Volesvres et la remise de médaille des 20 ans à M. DUCRET Jean-Noël et Mme COUEGNAS Martine. Ce moment sympathique se clôturera par le verre de l'amitié.

Séminaire du 24/09 : Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'un séminaire sur l'actualité du Grand Charolais aura lieu le 24 septembre prochain puis se terminera par un déjeuner dans les locaux du sanctuaire à Paray-le-Monial.

Pour des questions d'organisation, les préinscriptions des conseillers municipaux seront centralisées auprès de la secrétaire de mairie.

Elle fera un retour des préinscriptions prévisionnelles des élus de la commune avant le 30 juin prochain.

La Mairie sera fermée aux dates suivantes :

- **Du jeudi 4 août au mardi 9 août**
- **Du lundi 15 août au vendredi 26 août**
- **Le jeudi 1^{er} septembre**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

Le Maire
Richard PERRIER

